

Environnement familial des enfants et des adolescents burkinabè.

Profil et évolution

Miangotar Yode¹

L'étude décrit l'environnement familial des enfants et des adolescents burkinabè au moyen des données des Enquêtes démographiques et de santé de 1993 et de 2003 et des données de l'Enquête nationale sur les adolescents de 2004. D'après les résultats, la majorité des enfants (77,6% en 2003) et des adolescents (61,1% en 2004) vit auprès des deux parents. Mais, la part des enfants et des adolescents orphelins, confiés ou vivant dans des familles monoparentales reste non négligeable. Ces enfants et adolescents sont susceptibles de recevoir une faible quantité de capital social familial, en raison de l'absence d'un ou des deux parents géniteurs dans le ménage. Toutefois, contrairement aux sociétés occidentales dans lesquelles grandir auprès des deux parents est généralement plus souhaité pour la réussite de la socialisation de la progéniture, dans les sociétés africaines comme celles du Burkina Faso, les enfants et les adolescents vivant dans n'importe quelle structure de famille pourraient bénéficier du soutien des autres adultes du ménage pour leur socialisation même si leur poids numérique dans les ménages réduit substantiellement la part de capital social revenant à chacun d'entre eux. L'étude recommande qu'une plus grande attention soit accordée aux enfants et aux adolescents plus susceptibles de vivre dans des ménages à faible potentiel de capital social. Il s'agit des filles, des enfants et des adolescents des ménages aisés, des ménages urbains et des ménages dirigés par les femmes ou par les jeunes adultes. En effet, une présence moins importante des adultes et surtout l'absence d'un ou des deux parents biologiques dans ces ménages pourrait affecter négativement la qualité de leur socialisation.

Mots clés : Environnement familial, enfants, adolescents, socialisation, Burkina Faso

Introduction

La mise en évidence du lien entre la qualité de la socialisation des jeunes personnes et leurs comportements de santé a accru l'intérêt des sciences sociales pour l'étude des structures familiales. Grâce aux études, réalisées pour la plupart dans les pays industrialisés (McLanahan et Bumpass, 1988 ; Berardo, 1991; Miller et Benson, 2001 ; Demo et Cox, 2000 ; Ferguson, 2006), on connaît depuis des décennies les types de famille associés à une moins bonne socialisation et pouvant exposer les enfants et les adolescents à des comportements à risque. A la faveur des méthodes de la démographie de l'enfance, il était aussi possible de connaître les proportions des enfants et des adolescents dans ces types de famille. Ce sont des familles engendrées par l'instabilité conjugale² des parents qui prive les jeunes de la présence d'un des parents biologiques ou les conduisent à vivre avec des beaux-parents. Il en est ainsi des familles monoparentales issues des ruptures d'union ou des familles recomposées nées du remariage des parents dont la caractéristique commune est de disposer d'une quantité insuffisante de capital social pour la socialisation des enfants. Mais dans les pays de l'Afrique au sud du Sahara, tel que le Burkina Faso, l'état de la configuration du milieu familial des enfants et des adolescents est moins connu en raison de la rareté des études réalisées suivant leur point de vue. En fait, les études portant sur les ménages et les familles en Afrique ont le plus souvent été basées sur le point de vue des adultes ou des chefs des ménages, limitant ainsi la possibilité d'une évaluation de la part des enfants³ et des adolescents dans chaque structure familiale. Dans un tel contexte, il devient difficile de connaître les proportions des personnes bénéficiant d'une faible quantité de capital social, et qui pourraient recevoir une moins bonne socialisation.

Selon Coleman (1988), le capital social est une ressource intangible disponible pour un acteur qui émerge des interrelations entre les acteurs dans la société. Dans une famille (ou dans un

¹ Doctorant au Département de Démographie à l'Université de Montréal. Courriel : yode.miangotar@umontreal.ca.

² Dans les pays comme le Canada, la monoparentalité survenait par le passé du fait du décès d'un des conjoints (Denis et al., 1994). Mais depuis la maîtrise des niveaux de mortalité et de fécondité, elle relève essentiellement des choix et des décisions matrimoniaux des conjoints.

³ Pour les enfants, les rapports des enquêtes démographiques et de santé des années 2000 fournissent de plus en plus d'informations sur la situation familiale même si celles-ci restent limitées à la présence des parents biologiques dans le ménage et à leur survie.

ménage), le capital social se réalise dans les relations entre les enfants et les parents ainsi que les autres membres de la famille. A travers ces interrelations, les membres adultes de la famille transmettent des connaissances et des expériences qui contribuent à la formation des aptitudes des enfants à l'action, et qui favorisent l'adoption de meilleurs comportements de prévention de la santé (Kawachi et Berkman, 2000). D'après les hypothèses théoriques et les preuves issues des travaux empiriques, ce sont les enfants élevés dans des familles biparentales, de surcroît monogames, qui reçoivent plus de capital social et qui ont plus de chance de recevoir une meilleure socialisation. Dans les réalités sociales de l'Afrique subsaharienne, nombre de personnes des jeunes âges ne vivent pas aux côtés des deux parents. Llyod et Desai (1992) ont pu montrer, avec les données des Enquêtes démographiques et de santé (EDS) des années 80, que les africains passent moins de la moitié des années de leur enfance dans les ménages biparentaux monogames. Le reste des années de l'enfance sont vécues dans les ménages polygames, dans les ménages où ne résident que la mère ou en dehors de la présence de la mère. Par exemple au Mali et au Sénégal, respectivement, 36% et 35% des années de l'enfance sont écoulées dans les ménages polygames, tandis que 12% et 16% surviennent hors de la mère, et enfin 8% et 16% sont vécues dans les familles où vit la mère seule. Le décès des parents, les ruptures d'union et la pratique du confiage seraient les principales causes de l'absence d'une ou des deux figures parentales dans le ménage de résidence des enfants.

Dans le contexte socioculturel de l'Afrique subsaharienne, vivre dans des ménages monoparentaux, polygames ou en dehors de la présence de parents ne saurait renseigner adéquatement sur la qualité de la socialisation susceptible d'être reçue par un enfant dans chaque structure familiale. Traditionnellement, le soutien social des enfants ne se limite pas seulement aux parents biologiques car les autres membres du ménage y contribuent pleinement (Lloyd et Desai, 1992). C'est ainsi que les enfants élevés par la mère se retrouvent davantage dans un même ménage que leurs grands-parents et d'autres membres de la lignée maternelle. La solidarité africaine permet à ces familles dirigées par les femmes de compenser l'absence du conjoint dans le ménage (Tichit, 2005). S'agissant de la polygamie, son lien avec le bien-être matériel et psychologique des enfants est sujet à controverse (Elbedour et al., 2002). Dans les sociétés où la pratique de la polygamie est soutenue par la culture, comme la plupart des pays sahéliens d'Afrique, les enfants des ménages polygames ne souffriraient pas de problèmes de développement. Au contraire, ces familles seraient bénéfiques pour les enfants en raison d'une forte chaleur humaine et affective. Les cas qui pourraient prêter plus à risque seraient ceux des enfants confiés et des orphelins des deux parents. Même si traditionnellement ces deux catégories sont supposées bénéficier de plus de protection et d'attention que les autres enfants, l'absence de parents biologiques dans leur ménage de résidence seraient synonymes de manque d'affection, de discrimination sur le plan matériel, de plus de pressions et d'humiliations verbales de la part des tuteurs et d'une plus grande sollicitation pour les dures tâches ménagères. Ces cas de traitement, dont certains sont censés contribuer à une meilleure formation de l'enfant, pourraient à terme affecter son estime de soi et le pousser au désarroi et à l'adoption de comportements déviants.

En fait, dans le contexte de l'Afrique des traditions et des villages, on pourrait dans une certaine mesure supposer que les familles et les ménages se valent en termes de capital social et de qualité de la socialisation des enfants et des adolescents. Dans cette Afrique, tout le processus conduisant à la naissance et à l'élevage de l'enfant relève de la responsabilité et de la supervision de la majorité des membres de la société. Chaque membre adulte s'y implique sans calcul ni retenue sur la simple base de la solidarité entre les individus au sein des familles et des communautés. Mais de nos jours, la solidarité africaine subit une mutation engendrée par les crises économiques et la diffusion du modernisme (Marie, 1997). La tendance actuelle est à la redéfinition des pratiques de solidarité et au repli sur le noyau familial (Locoh et Mouvagha-Sow, 2005). Peu de parents sont encore exaltés à l'idée d'accueillir une tierce personne dans le ménage et il est devenu souhaitable pour un enfant d'être élevé dans un ménage où résident ses parents afin d'éviter les discriminations (Dabiré, 2006) et les exploitations économiques (Messan, 2006 ; Jonckers, 1997). Par conséquent, il importe d'avoir une meilleure connaissance

du profil des familles de résidence des enfants et des adolescents pour, d'une part, relever l'importance de ceux qui vivent dans des familles correspondant à un faible niveau de capital social, et d'autre part, orienter les politiques et les programmes visant à réduire les comportements à risque chez les enfants et les adolescents.

Le présent article fait appel à la démarche de la démographie de l'enfance pour décrire l'environnement familial des enfants et adolescents⁴ burkinabè en lien avec leur socialisation. Pris ensemble, les enfants et les adolescents représentaient plus de la moitié de la population totale en 2003 (INSD et ORC Macro, 2004), et leur proportion dans la population est en augmentation depuis les années 50 (Nations Unies, 2007). Dans la démarche de la démographie de l'enfance, les deux catégories de la population deviennent les objets d'analyse des structures familiales (Marcil-Gratton et al., 2006). Le fait d'aborder cette étude sous l'angle du capital social traduit une volonté manifeste d'inscrire cette description sous la perspective des théories de la socialisation et de l'instabilité familiale. L'étude combine les données des Enquêtes démographiques et de santé (EDS) du Burkina Faso de 1993 et de 2003 et celles de l'Enquête nationale sur les adolescents (ENA) de 2004. C'est une étude exploratoire basée sur des analyses bivariées (tableaux croisés) et multivariées (régression logistique multinomiale).

Données et mesures

Données

Le Burkina Faso a organisé trois Enquêtes démographiques et de santé (EDS) de 1993 à 2003. Les objectifs visés par les EDS restent invariablement axés sur la fécondité, la mortalité, la morbidité et la santé sexuelle et reproductive. Ces objectifs apparents cachent la richesse des données recueillies au cours de ces opérations et qui permettent d'envisager des études sur des thématiques aussi riches que variées. Si les personnes interviewées lors des EDS sont les responsables des ménages ou leurs conjoints, ceux-ci ne constituent que des clés d'accès aux autres membres et à leurs caractéristiques. Dans l'optique d'une description de la dynamique de l'environnement familial des enfants de 0-14 ans, l'étude se limitera aux EDS de 1993 et de 2003 qui permettent des comparaisons sur une période de 10 ans. Cette échelle de temps est suffisante pour approcher la mesure du changement des comportements démographiques et familiaux. Mais, étudier l'environnement familial avec les données des EDS n'est possible que pour les enfants de moins de 15 ans. Au-delà de cet âge, le recours aux EDS n'est plus pertinent à cause de l'absence d'informations sur la résidence et la survie des parents biologiques. Les données de l'Enquête nationale sur les adolescents (ENA) du Burkina Faso de 2004, tributaire d'une partie de la méthodologie des EDS, comblent cette carence en donnant l'opportunité de circonscrire l'environnement familial des personnes de 12-19 ans. Les EDS et l'ENA sont des enquêtes-ménages représentatives au niveau national. Le nombre de ménages enquêtés à l'EDS de 2003, soit 9097, dépasse largement ceux couverts en 1993 qui se chiffrent à 5143. L'ENA a été conduite dans 5400 ménages tirés d'un sous-échantillon des zones de dénombrement de l'EDS de 2003.

Mesures

Enfant

Les études sur la famille recourent aux critères de filiation avec le chef de ménage ou d'âge pour identifier les enfants (Lefranc et Thave, 1994). Le critère de filiation est plus adapté pour établir la progéniture du chef de ménage, sans considérer nécessairement l'âge de celle-ci. Lorsqu'on s'intéresse aux enfants en tant que catégorie d'une population, comme c'est le cas en

⁴ Les enfants et les adolescents, pris ensemble, sont les personnes âgées de moins de 20 ans. Dans cet article, les enfants sont définis par le groupe 0-14 ans tandis que les adolescents appartiennent à la catégorie 12-19 ans. Ces définitions par âge adoptées pour les enfants et les adolescents conduisent au chevauchement des âges 12, 13 et 14, correspondant à la fin de l'enfance et au début de l'adolescence. Un tel chevauchement, bien que découlant des définitions courantes des études démographiques, n'est pas sans intérêt conceptuel. Il pourrait refléter le processus de transition de l'enfance à l'adolescence dont la durée varie selon les individus et qui ne saurait se limiter à un âge unique pour tous.

démographie (Lauras-Locoh et Lopez-Escartin, 1992), le critère d'âge semble le plus approprié. En restant dans la tradition démographique des études sur la famille, les personnes âgées de 0 à 14 ans recensées dans les ménages en 1993 et en 2003 constitueront une partie de la population cible de notre étude, qui couvre aussi les jeunes adolescents. Le niveau élevé de la fécondité en Afrique de l'Ouest conduit à une forte représentation de cette catégorie au sein de la population (Tableau 1). En 1993, près de la moitié de la population burkinabè a moins de 15 ans. Cette part a légèrement baissé en 2003 (47,7%). Comparé aux autres pays de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso détient en 2003 une proportion d'enfants proche du Bénin en 2001 et de la Guinée en 2005, mais supérieure au Ghana en 2003 et au Sénégal en 2005.

Tableau 1 : Répartition de la population de quelques pays de l'Afrique de l'Ouest en groupes d'âges, d'après les données des EDS

Groupes d'âges	Pays						
	Burkina Faso		Bénin	Ghana	Guinée	Mali	Sénégal
	1993	2003	2001	2003	2005	2001	2005
0-14	49,6	47,7	48,4	44,4	48,4	50,1	44,5
15-64	46,4	48,5	47,5	50,7	47,0	46,4	51,2
65 et plus	3,8	3,7	4,0	4,8	4,5	3,4	4,2
Non Déclarés	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : StatCompiler, *Measure Demographic and Health Surveys (DHS)* (<http://www.statcompiler.com>) Accès février 2008

Adolescent

L'adolescence est plus couramment mesurée par le critère d'âges, sinon de groupes d'âges, qui varie en fonction des auteurs, des institutions ou de la finalité de la recherche. Dans le cadre de la présente étude, l'adolescent est la personne âgée de 12-19 ans ; la restriction à ce groupe d'âge est tributaire de la définition de l'adolescence utilisée dans l'Enquête nationale sur les adolescents. Les personnes de 12-19 ans représentent 18% de la population burkinabè en 1993 (Tableau 2). Leur importance n'a pas varié de façon notable en 2003 (18,8%) et en 2004 (18,2%). Ils sont moins importants que les personnes de 0-11 ans dont la proportion se situe autour de 40% de 1993 à 2004, soit plus du double des personnes de 12-19 ans. Le Burkina Faso possède la plus faible proportion d'adolescents dans la population totale, comparativement à certains pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment le Bénin, le Mali, la Guinée, le Sénégal et le Ghana.

Tableau 2 : Répartition de la population de quelques pays de l'Afrique de l'Ouest en groupes d'âges, d'après les données des EDS et de l'ENA du Burkina Faso en 2004

Groupes d'âges	Pays							
	Burkina Faso			Bénin	Ghana	Guinée	Mali	Sénégal
	1993	2003	2004*	2001	2003	2005	2001	2005
0-11	41,1	39,4	39,4	34,4	29,7	33,5	35,5	31,2
12-19	18,0	18,8	18,2	22,8	24,4	23,8	22,8	24,3
20-64	36,9	38,0	38,7	38,7	41,0	38,1	38,1	40,1
65 et plus	3,8	3,8	3,6	4,0	4,8	4,5	3,5	4,3
Non Déclarés	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : StatCompiler, *Measure Demographic and Health Surveys (DHS)* (<http://www.statcompiler.com>) Accès février 2008 ; Guiella et Woog (2006)

* Guiella, G. et Woog V., 2006, " Santé sexuelle et de la reproduction des adolescents au Burkina Faso: Résultats de l'Enquête Nationale sur les Adolescents du Burkina Faso 2004 ", Occasional Report, New York: Guttmacher Institute, 2006, No. 21

Environnement familial

La définition et la mesure de l'environnement familial impliquent le recours aux parcours et histoires conjugaux et reproductifs des parents (Marcil-Gratton et al., 2006), ce qui rend difficile sa saisie et explique le manque d'intérêt pour sa mesure dans les opérations d'enquête classique qui ne tiennent compte que des ménages de résidence des individus (Lefranc et

Thave, 1994 ; Denis et al., 1994 ; Marcil-Gratton et al., 2006). Pour le cas de l'Afrique, la définition de l'environnement familial est encore plus complexe à dégager. En Occident, le ménage et la famille se rencontrent souvent dans la même unité puisque la définition de la famille est celle de la famille nucléaire comprenant les parents et les enfants. En Afrique, la définition de la famille s'étend aux parents, à leurs enfants ainsi qu'aux personnes apparentées des lignées paternelles et maternelles ; cette famille ne se retrouve pas dans un seul ménage (Lefranc, 1997).

A défaut d'informations appropriées, les chercheurs recourent aux données du ménage pour construire les variables de l'environnement familial de l'enfant. Plusieurs critères sont utilisés selon les auteurs (Ryder, 1978 ; Souley, 1995 ; Mouvagha-Sow, 2006), notamment le lien de parenté, le statut matrimonial, les noyaux familiaux, le type de ménage. Dans la présente étude, l'environnement familial sera mesuré par les critères de lien de parenté avec le chef de ménage et de son statut matrimonial, de la survie et de la résidence des parents, de l'âge et du nombre des membres du ménage. Sur la base de ces critères, quatre variables ont été construites : le type de famille de résidence, le type d'union du chef de ménage, la survie des parents et le ratio des adultes par personne de moins de 20 ans. La variable « type de famille de résidence » résulte des données sur le lien de parenté avec le chef de ménage et la présence des parents dans le ménage. Le « type d'union du chef de ménage » est construit sur la base des indications sur le lien de parenté avec le chef de ménage. La variable « survie des parents » rend compte de la survie ou du décès des parents biologiques au moment de l'enquête. La variable « ratio des adultes par personne de moins de 20 ans » voudrait mieux traduire la disponibilité des ressources humaines de socialisation des jeunes dans un ménage. Les adultes sont définis dans cette étude suivant le critère d'âge et regroupent les personnes âgées de 20 ans et plus. S'il est vrai que la socialisation des enfants et des adolescents dans le ménage repose sur les adultes, son efficacité dépend de l'importance numérique des adultes comparativement à celle des enfants et des adolescents. Un nombre élevé d'enfants et d'adolescents dans un ménage rend plus difficile les tâches de leur éducation et de suivi de leurs activités par les personnes en charge de leur socialisation car il réduit l'attention portée à chacun d'entre eux.

Résultats

Environnement familial des enfants

Le tableau 3 présente la répartition des enfants selon les variables de l'environnement familial et suivant les groupes d'âges, le sexe et le milieu de résidence, en 1993 et en 2003. Le degré d'association entre les variables est évalué par le coefficient de Pearson.

Il ressort que les enfants burkinabè de moins de 15 ans résident majoritairement avec les deux parents, en 1993 et en 2003. Leur proportion dans ces familles n'a presque pas varié entre les deux périodes, passant de 78,4% en 1993 à 77,6% en 2003. Le pourcentage d'enfants dans les familles biparentales varie en fonction du sexe, de l'âge et du milieu de résidence. De 0-5 ans à 12-14 ans, on observe une baisse du pourcentage des enfants de 20 points, en 1993 et en 2003. La proportion de filles dans ces familles est inférieure à celle des garçons. L'analyse suivant le milieu de résidence fait apparaître une part plus importante d'enfants des familles biparentales dans le milieu rural. Vivre avec un seul parent géniteur est un phénomène en légère progression entre 1993 et 2003. En 1993, 11,2% d'enfants vivent avec un seul parent (le père ou la mère) contre 13,5% en 2003. Même si les enfants résident davantage avec les mères, la part de ceux qui vivent auprès du père augmente avec l'âge. Le milieu de résidence discrimine plus amplement les pourcentages d'enfants dans ces familles. Dans le milieu urbain, les enfants résidant avec les mères approchent le double de ceux du milieu rural. Ce résultat observé dans le milieu urbain serait à relier à l'autonomie des femmes, aux unions sans co-résidence et à l'avancée des ruptures d'union qui favorisent l'apparition des ménages dirigés par les femmes. Pour les cas de ruptures d'union, on notera que la législation burkinabè a renforcé la possibilité pour les mères d'avoir la garde des enfants en bas âge (INSD et Macro, 2004). Les ménages dirigés par des personnes autres que les parents accueillent 10,4%

d'enfants en 1993 et 8,9% en 2003. Ceux-ci entrent dans la catégorie d'enfants confiés (Lallemand, 1993). La pratique touche les enfants de plus en plus âgés et est plus importante dans les villes et chez les filles.

Le type d'union du chef de ménage, deuxième variable de l'environnement familial, comprend trois modalités : sans union, monogame et polygame⁵. Les personnes sans union pourraient être des célibataires, des veufs ou des divorcés. Les enfants se répartissent pour l'essentiel entre les ménages monogames et polygames (95,1% en 1993 et 93% en 2003). Leur part dans les ménages monogames n'a pas beaucoup changé dans le temps alors que dans les ménages polygames, elle a baissé en 2003 au profit des ménages des chefs sans union. Les résultats confirment la popularité de la pratique de la polygamie en Afrique de l'Ouest et au Burkina Faso. Selon Hertrich (2003), cette forme d'union n'a pas beaucoup changé dans les pays du sahel, au cours du temps. A mesure que les enfants grandissent, leur importance dans les ménages monogames se réduit. Le milieu rural détient la forte proportion d'enfants dans les ménages polygames. La diffusion des valeurs modernes et occidentales, la cherté du coût de la vie, les difficiles conditions d'accès aux logements et la polygamie sans co-résidence seraient les facteurs à l'origine de la faible ampleur des ménages polygames dans les villes.

D'après la distribution de la variable « survie des parents », une part non négligeable d'enfants burkinabè est orpheline même si la majorité (plus de 90%) n'a pas connu le décès de parent biologique. Ce sont 7,7% d'enfants en 1993 et 7,3% en 2003 qui ont perdu un père et/ou une mère. Ces proportions d'enfants orphelins approchent celles observées dans des pays à haute prévalence de VIH/Sida comme l'Afrique du sud où Noumbissi (2006) évalue à près de 10% les enfants de moins de 15 ans orphelins de père et/ou de mère. Les orphelins de père et de mère sont rares (1,0% en 1993 et 0,7% en 2003). La possibilité pour un enfant de devenir orphelin augmente avec son âge. En considérant le milieu de résidence, la proportion d'enfants orphelins est plus élevée dans le milieu urbain.

Les résultats du « ratio des adultes par personne de moins de 20 ans » montrent que la majorité des enfants (81,8% en 1993 et 80,9% en 2003) vit dans des ménages abritant moins d'un adulte par personne de moins de 20 ans. Plus du tiers des enfants (36,7% en 1993 et 34,9% en 2003) se retrouvent dans des ménages où la présence d'un adulte correspond à plus de 2 personnes de moins de 20 ans. Ces résultats illustrent un milieu familial relativement moins fourni en personnes susceptibles d'encadrer les enfants et de les accompagner dans leur développement.

L'exploration de l'environnement familial des enfants burkinabè atteste que la majorité des enfants cohabite avec des personnes susceptibles de participer à leur socialisation. On les rencontre en présence des deux parents biologiques, dans des ménages dont le chef est en union monogame ou polygame. Les enfants vivant dans les autres cadres familiaux sont loin d'être négligeables. Le décès des parents, la pratique du confiage et la monoparentalité affectent amplement l'environnement familial. Aussi, en raison du niveau élevé de la fécondité dans ce pays⁶, les ménages abritent plus d'enfants et d'adolescents que des personnes âgées de plus de 19 ans et susceptibles de jouer le rôle d'agents de leur socialisation ; ce qui réduit la source potentielle de capital social par enfant.

⁵ Les monogames et les polygames sont distingués sans considération de la nature du mariage car la diversité des formes de mise en union n'a pas été saisie dans les EDS

⁶ L'indice synthétique de fécondité (ISF) du Burkina Faso est de 6,2 enfants par femme selon les données de l'Enquête démographique de santé de 2003; il était de 6,9 enfants par femme en 1993.

Tableau 3 : Répartition des enfants de moins de 15 ans du Burkina Faso selon l'environnement familial et suivant, respectivement, les groupes d'âges, le sexe et le milieu de résidence, en 1993 et 2003

Environnement familial	1993 (n=16740)								2003 (n=27900)								
	Groupes d'âges			Sexe		Milieu de résidence		Ensemble	Groupes d'âges			Sexe		Milieu de résidence		Ensemble	
	0-5	6-11	12-14	Garçon	Fille	Urbain	Rural		0-5	6-11	12-14	Garçon	Fille	Urbain	Rural		
Col. 1	Col. 2	Col. 3	Col. 4	Col. 5	Col. 6	Col. 7	Col. 8	Col. 9	Col. 10	Col. 11	Col. 12	Col. 13	Col. 14	Col. 15	Col. 16	Col. 17	
Type de famille de résidence																	
Père et mère biologiques	87,2	73,4	68,1	79,7	77,0	68,9	80,1	78,4	85,4	74,5	66,2	78,1	77,0	65,7	79,5	77,6	
Mère seule	7,0	6,6	7,0	7,1	6,7	11,2	6,1	6,9	9,7	7,3	8,3	8,5	8,4	14,3	7,5	8,4	
Père seul	1,9	6,0	6,5	4,6	4,1	5,1	4,2	4,3	1,9	6,7	9,0	5,6	4,6	4,4	5,2	5,1	
Frère ou sœur	0,1	0,7	1,7	0,7	0,5	1,0	0,5	0,6	0,1	0,8	1,7	0,7	0,6	1,0	0,6	0,6	
Grands-parents	2,1	5,1	3,6	3,1	4,0	3,1	3,6	3,6	1,6	3,9	2,9	2,4	3,1	4,1	2,5	2,8	
Apparenté	1,6	7,3	10,9	4,3	6,7	8,7	4,9	5,5	1,1	5,8	8,8	4,1	4,6	7,9	3,8	4,4	
Non apparenté	0,1	1,0	1,7	0,6	0,9	2,0	0,5	0,7	0,3	1,1	2,9	0,7	1,5	2,5	0,9	1,1	
Non déclarés	0,0	0,0	0,4	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
		***		***		***			***			***		***			
Type d'union du chef de ménage																	
Sans union	3,7	5,3	6,8	4,8	4,9	11,3	3,7	4,9	5,9	6,8	10,0	6,9	7,0	16,1	5,5	7,0	
Monogame	46,3	43,0	43,1	44,3	44,5	59,8	41,6	44,4	47,0	44,6	42,4	45,1	45,4	57,4	43,2	45,2	
Polygame	50,0	51,8	50,1	50,9	50,6	28,9	54,7	50,7	47,1	48,6	47,7	48,0	47,7	26,5	51,3	47,8	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
		***		Non sign.		***			***			Non sign.		***			
Survie des parents des enfants																	
Deux parents en vie	96,2	90,0	85,7	92,0	91,9	90,4	92,2	91,9	96,7	90,7	85,2	91,9	92,5	87,0	93,1	92,2	
Père décédé et mère en vie	2,4	5,5	7,4	4,6	4,5	5,8	4,3	4,5	2,3	5,3	8,1	4,7	4,4	8,3	3,9	4,5	
Mère décédée et père en vie	0,8	3,0	3,6	2,3	2,1	2,0	2,2	2,2	0,8	2,7	3,9	2,3	1,9	2,3	2,1	2,1	
Deux parents décédés	0,3	1,2	2,4	0,9	1,1	1,4	0,9	1,0	0,2	0,9	1,7	0,7	0,8	1,5	0,6	0,7	
Ne sait pas/Non déclarés	0,2	0,3	0,9	0,3	0,5	0,4	0,4	0,4	0,0	0,5	1,2	0,4	0,4	1,0	0,3	0,4	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
		***		Non sign.		***			***			Non sign.		***			
Ratio des adultes par personne de moins de 20 ans																	
Moins de 0,5	33,5	38,9	39,7	38,0	35,4	32,3	37,5	36,7	31,2	36,7	39,3	35,8	33,9	20,9	37,1	34,9	
De 0,5 à 0,99	44,8	46,1	43,3	44,1	46,2	45,6	45,0	45,1	46,2	47,1	43,4	45,7	46,5	46,2	46,1	46,1	
Au moins 1	21,7	15,0	17,1	17,9	18,5	22,1	17,5	18,2	22,5	16,2	17,4	18,5	19,6	32,9	16,8	19,1	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
		***		**		***			***			*		***			

Données pondérées

Note: * : p < 0,05, ** : p < 0,01, *** : p < 0,001, Non sign. : Non significatif; Col. : Colonne

Environnement familial des adolescents

La description de l'environnement familial des adolescents est réalisée aux moyens des données de l'Enquête nationale sur les adolescents (ENA) du Burkina Faso de 2004. Le tableau 4 expose les proportions des adolescents de 12-19 ans selon l'environnement familial mesuré par le type de famille de résidence, le statut d'union du chef de ménage, la survie des parents biologiques et le ratio des adultes par personne de moins de 20 ans dans le ménage. Ces variables sont croisées aux groupes d'âges, au sexe des adolescents et au milieu de résidence. Le degré d'association entre les variables est évalué par le coefficient de Pearson.

Tableau 4 : Répartition des adolescents de 12-19 ans du Burkina Faso selon l'environnement familial et suivant les groupes d'âges, le sexe et le milieu de résidence, en 2004

Environnement familial	n=5525						Ensemble
	Groupes d'âges		Sexe		Milieu de résidence		
	12-14	15-19	Garçons	Filles	Urbain	Rural	
Col. 1	Col. 2	Col. 3	Col. 4	Col. 5	Col. 6	Col. 7	Col. 8
Type de famille de résidence							
Père et mère biologiques	66,52	56,5	64,3	57,7	46,4	65,7	61,1
Mère seule	5,0	6,6	6,0	5,7	6,6	5,6	5,8
Père seul	5,6	6,6	7,5	4,8	6,3	6,1	6,2
Frère ou sœur	3,8	5,8	5,4	4,3	5,7	4,7	4,9
Grands-parents	5,0	2,9	3,8	4,0	3,5	4,0	3,9
Apparenté	10,3	15,5	9,4	17,0	20,9	10,7	13,1
Non apparenté	3,9	6,0	3,7	6,5	10,7	3,3	5,0
Total	100	100	100	100	100	100	100
	***		***		***		
Type d'union du chef de ménage de résidence							
Sans union	7,0	9,1	7,6	8,7	14,4	6,2	8,1
Monogame	46,1	47,1	46,5	46,8	59,8	42,5	46,6
Polygame	47,0	43,8	46,0	44,5	25,8	51,3	45,3
Total	100	100	100	100	100	100	100
	*		Non sign.		***		
Survie des parents des adolescents							
Deux parents en vie	87,1	80,4	83,7	83,2	80,2	84,5	83,4
Père décédé et mère en vie	7,9	13,3	10,8	10,9	12,7	10,2	10,8
Mère décédée et père en vie	3,8	4,1	3,7	4,2	4,2	3,9	4,0
Deux parents décédés	1,2	2,2	1,8	1,6	2,8	1,4	1,7
Ne sait pas	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100
	***		Non sign.		*		
Ratio des adultes par personne de moins de 20 ans							
Moins de 0,5	36,0	31,9	34,6	32,9	16,8	39,1	33,8
De 0,5 à 0,99	44,9	45,8	44,9	45,8	54,9	42,4	45,4
Au moins 1	19,1	22,3	20,4	21,3	28,3	18,5	20,8
Total	100	100	100	100	100	100	100
	Non sign.		*		***		

Données pondérées

Note: * : p < 0,05, ** : p < 0,01, *** : p < 0,001; Non sign. : Non significatif; Col. : Colonne

Les adolescents vivent pour une grande part (73,1%) aux côtés des parents biologiques : 61,1% partagent le même ménage que les deux parents et 12% résident avec un seul parent géniteur. Lorsqu'ils grandissent, on les retrouve de moins en moins dans les familles biparentales : dans le groupe 15-19 ans, seulement 56,5% d'adolescents restent encore avec les deux parents. Cette baisse de proportion se fait au profit des familles monoparentales, mais surtout de celles des personnes apparentées ou non. Les garçons sont plus enclins à vivre avec les parents biologiques que les filles. En considérant le milieu de résidence, on note une proportion plus élevée d'adolescents du milieu rural dans les ménages biparentaux. A la différence des enfants, les adolescents sont moins nombreux à résider dans les foyers parentaux : plus du quart (26,9%) ne vivent plus dans les ménages des parents biologiques. Ce sont les personnes apparentées, autres que les frères, les sœurs et les grands-parents, qui accueillent le plus d'adolescents (13,1%). Les résultats actuels indiquent une préférence dans le confiage des filles qui se justifierait par la main d'œuvre domestique et ménagère qu'elles constituent.

Les ménages de résidence des adolescents sont dirigés par des parents ou des tuteurs en union (polygame ou monogame) ou sans union. La majorité des adolescents réside dans des ménages monogames (46,6%) ou polygames (45,3%). Les ménages dont les chefs sont sans union n'en reçoivent que moins de 10%. Avec l'augmentation de l'âge, l'importance des adolescents vivant dans les ménages polygames diminue au profit de ceux des ménages monogames et des chefs sans union. Plus de la moitié des adolescents du milieu rural réside dans les ménages polygames ; ils représentent le double des adolescents du milieu urbain dans le même type de ménages.

Dans l'adolescence, le pourcentage d'individus affectés par le décès des parents prend de l'ampleur. Les orphelins de père et/ou de mère forment 16,5% du total des adolescents. Cette proportion représente plus du double des orphelins observés dans l'enfance. On retrouve plus d'orphelins de père (10,8%) que de mère (4,0%). Les orphelins de deux parents sont assez rares (1,7%). Au fur et à mesure que l'âge augmente, les adolescents ont de moins en moins la possibilité d'avoir les deux parents en vie. Le pourcentage d'orphelins est plus important dans le milieu urbain.

Si la majorité des adolescents cohabitent avec des parents biologiques, on remarque toutefois à la lumière de la variable « ratio des adultes par personne de moins de 20 ans » que ces adolescents se retrouvent davantage dans des ménages dominés par des personnes de moins de 20 ans. La majorité (79,2%) vit dans des ménages disposant d'un ratio inférieur à 1 et 33,8% habitent des ménages ayant un ratio inférieur à 0,5. Il est ainsi plus courant pour un adolescent de partager avec d'autres jeunes le temps de disponibilité et l'attention d'un seul agent de socialisation.

La description de l'environnement familial situe la majorité des adolescents dans les ménages des parents biologiques, monogames ou polygames, en présence des personnes d'âges adultes. A l'adolescence, la proportion d'orphelins et d'individus confiés devient plus importante : 26,9% d'adolescents sont confiés et 16,5% sont orphelins de père et/ou de mère. Comme pour les enfants, de nombreux adolescents vivent dans des ménages où un seul adulte doit assurer la socialisation de plus d'une personne de moins de 20 ans.

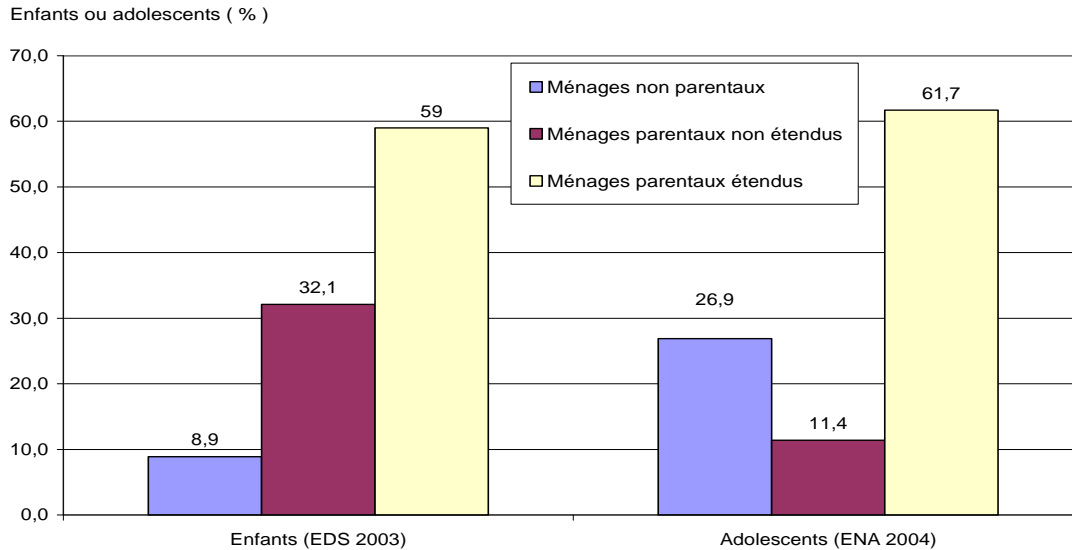
Enfants et adolescents dans les ménages parentaux

La présente section explore quelques facteurs associés à la probabilité, pour un enfant ou un adolescent, de résider dans des ménages parentaux. Elle s'appuie sur l'hypothèse que les enfants et les adolescents résidant dans des ménages parentaux reçoivent une grande quantité de capital social et une meilleure socialisation. La variable dépendante, « ménages parentaux », regroupe trois modalités : les ménages non parentaux, les ménages parentaux non étendus et les ménages parentaux étendus. Dans les ménages non parentaux, les enfants et les adolescents ne vivent pas en présence des parents. Les ménages parentaux non étendus se distinguent par la présence d'au moins un parent géniteur et un ratio d'un adulte pour plus de 2 personnes de moins de 20 ans. Dans les ménages parentaux étendus, le ratio d'adulte par personne de moins de 20 ans est égal à 0,5 ou plus. Dans ces ménages parentaux étendus, un adulte s'occupe au plus de 2 enfants et/ou adolescents. Ces types de ménage représentent un environnement familial plus riche en interrelations avec les adultes et sont plus susceptibles d'affecter positivement le développement des jeunes personnes. Ils accueillent plus de la moitié des enfants (59%) et des adolescents (61,7%) (Graphique 1). Résider dans un ménage non parental est une réalité plus répandue dans le groupe des adolescents comparés aux enfants.

Les analyses multivariées sont conduites au moyen de la régression logistique multinomiale ; elles portent sur les données de l'Enquête démographique et de santé (EDS) de 2003 et de l'Enquête nationale sur les adolescents (ENA) de 2004. Les variables d'intérêts relèvent des caractéristiques du chef de ménage, du ménage et des enfants ou des adolescents. Le tableau 5

présente les résultats de la probabilité de résider dans des ménages parentaux (non étendus ou étendus) comparativement au fait de résider dans des ménages non parentaux.

Graphique 1: Répartition des enfants et des adolescents dans les ménages parentaux



Selon les résultats, les ménages dirigés par les hommes sont plus susceptibles de correspondre aux ménages parentaux tandis que ceux dirigés par les femmes sont davantage le lieu d'accueil des enfants et des adolescents en provenance d'autres ménages. Il apparaît aussi que les enfants et les adolescents résidant dans des ménages dirigés par des personnes âgées d'au moins 30 ans sont plus portés à être dans des ménages parentaux que non parentaux. Dans le groupe des adolescents, les ménages caractérisés par un indice élevé de richesse⁷ correspondent très peu aux ménages parentaux. Ce résultat traduit une propension des ménages relativement « aisés » à accueillir des personnes apparentées ; il est à rapprocher du résultat obtenu par Wakam (2005) au Cameroun où le statut socioéconomique des chefs de ménage est positivement associé à l'accueil des personnes apparentées. Résider dans le milieu rural accroît la probabilité pour les enfants et les adolescents de se retrouver dans des ménages parentaux, mais réduit la probabilité pour les enfants de résider dans des ménages parentaux étendus. Les résultats de la variable « région géographique » montrent une tendance des enfants et des adolescents de Ouagadougou à vivre dans des ménages non parentaux, comparativement aux jeunes des autres régions du Burkina Faso qui se retrouvent plus dans des ménages parentaux non étendus. Dans le groupe des enfants, ceux de l'Est résident plus dans des ménages parentaux étendus tandis que ceux du Nord s'y retrouvent très peu. Malgré la diffusion du modernisme dans les grandes villes africaines, comme Ouagadougou, l'élan de solidarité familiale persiste et s'exprime à travers l'accueil des personnes apparentées, de tous âges, dans les ménages urbains. C'est le seul moyen pour les jeunes issus des milieux défavorisés, surtout rural, d'accéder aux formations et aux emplois urbains.

L'analyse suivant les caractéristiques des enfants et des adolescents indique une moindre probabilité des filles à résider dans des ménages parentaux, contrairement à leurs homologues garçons. Être plus jeune (0 à 5 ans) parmi les enfants ou plus âgé (15-19 ans) parmi les

⁷ Ce sont les caractéristiques de l'habitat et les biens possédés par le ménage et ses membres ainsi que les facilités existantes dans le ménage qui ont servi à la construction de l'indice de richesse du ménage par la méthode de l'Analyse en Composante Principale telle que décrite par Macro International (Rutstein et Kiersten, 2004). La variable est un proxy du niveau de vie du ménage.

adolescents accroît la probabilité de résider dans des ménages parentaux. En fait, de 0 à 5 ans, les enfants sont moins concernés par le confiage (Antoine et Guillaume, 1986 ; Vimard et N'Cho, 1988) et par conséquent restent dans les foyers parentaux. C'est après 5 ans qu'ils sont plus exposés à circuler dans les autres ménages mais retourneraient dans les ménages parentaux vers la fin de l'adolescence (15-19 ans), car le confiage ne conduit pas souvent à l'intégration définitive de l'enfant dans sa famille d'accueil (Jonckers, 1997).

Tableau 5 : Modèles logit multinomial de la probabilité, pour les enfants et les adolescents, de résider dans des ménages parentaux au Burkina Faso

Variables	Modèles des enfants		Modèles des adolescents	
	(Référence : Ménages non parentaux)			
	Ménages parentaux non étendus	Ménages parentaux étendus	Ménages parentaux non étendus	Ménages parentaux étendus
Caractéristiques du chef de ménage				
Sexe du chef de ménage				
Homme (Réf.)	0,00	0,00	0,00	0,00
Femme	-0,21*	-1,23***	0,32	-0,78***
Age du chef de ménage				
Moins de 30 ans (Réf.)	0,00	0,00	0,00	0,00
30 à 39 ans	1,57***	0,80***	3,35***	2,55***
40 à 49 ans	2,56***	0,86***	4,87***	4,08***
50 ans et plus	1,24***	0,26*	4,45***	4,21***
Caractéristiques du ménage				
Indice de richesse du ménage				
Bas (Réf.)	0,00	0,00	0,00	0,00
Moyen	-0,00	0,00	-0,23	-0,15
Élevé	-0,13	-0,13	-0,20	-0,45**
Milieu de résidence				
Urbain (Réf.)	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	1,03***	-0,27**	0,90***	0,36**
Région géographique				
Ouagadougou (Réf.)	0,00	0,00	0,00	0,00
Nord	0,34*	-0,26*	0,61	-0,33
Est	0,99***	0,32*	1,28**	0,23
Ouest	0,65***	-0,07	0,98**	0,19
Centre/Sud	0,57***	0,08	0,80*	0,29
Caractéristiques de l'enfant/adolescent				
Sexe de l'enfant				
Garçon (Réf.)	0,00	0,00	0,00	0,00
Fille	-0,24***	-0,22***	-0,61***	-0,48***
Age de l'enfant				
0-5 ans (Réf., pour les enfants)	0,00	0,00	--	--
6-11 ans	-1,34***	-1,54***	--	--
12-14 ans (Réf., pour les adolescents)	-1,63***	-1,94***	0,00	0,00
15-19 ans	--	--	0,33**	0,41***
Paramètres				
Constante	-0,53**	2,64***	-6,35***	-2,99***
Log de pseudo vraisemblance	-23201,15		-4425,17	
Observations	28129		5553	

Note :

Données pondérées

* : $p < 0,05$, ** : $p < 0,01$, *** : $p < 0,001$; Réf. : Référence

Discussion et Conclusion

La démographie de l'enfance a fourni le support méthodologique adapté à la présente description de l'environnement familial des enfants et des adolescents burkinabè, au moyen des variables construites, pour l'essentiel, avec les données du ménage. Les résultats situent la majorité des enfants et des adolescents dans un environnement familial comprenant les parents biologiques et d'autres adultes, apparentés ou non à ces derniers. En raison du niveau élevé de la fécondité dans ce pays, les enfants et les adolescents dominent souvent numériquement les adultes dans les ménages. Ce poids numérique des personnes en âge de croissance réduit la part de capital social revenant à chaque enfant et adolescent, et ce malgré

la présence des parents et le caractère intergénérationnel des ménages. A la naissance, il est courant que les enfants soient élevés par des parents biologiques. Cependant, au fur et à mesure que l'âge augmente ils sont plus exposés à une sortie de ces cadres familiaux. C'est dans l'adolescence que le risque pour l'individu d'être privé de la présence des deux parents s'amplifie. Pourtant, cette phase de la vie de l'individu est la période de mutations biologique et sociale dont la réussite dépend de l'accompagnement social qui serait offert en fonction du type de relation de parenté existant entre le jeune et le chef de ménage.

Considérant l'Enquête démographique et de santé de 2003 et l'Enquête nationale des adolescents de 2004, et en supposant que les personnes enquêtées dans ces deux opérations proviennent des ménages aux caractéristiques semblables, on peut suivre l'évolution de l'environnement familial du début de l'enfance (0-4 ans) à la fin de l'adolescence (18-19 ans). Ainsi, la proportion de personnes vivant avec les deux parents passe de 86,4% dans le groupe 0-4 ans à 51% dans le groupe 18-19 ans, soit une chute de 35 points (Le tableau des résultats n'est pas présenté). Dans les ménages des mères seules, on note une chute de l'importance des personnes (de 9,7% à 5,8%) tandis que le phénomène inverse s'observe dans les ménages des pères seuls (1,9% à 6,2%). La part des personnes confiées augmente de 32 points (2,3% à 33,8%). Les enfants dont les deux parents sont en vie passent de 97,2% dans le groupe 0-4 ans à 78,7% dans le groupe 18-19 ans. Il appert que le confiage d'enfants, le décès des parents et la monoparentalité sont les facteurs les plus marquants du parcours familial au Burkina Faso. Ils expliquent la réduction du pourcentage d'individus dans les familles biparentales de l'enfance à l'adolescence.

Un des enseignements majeurs de cette étude vient de l'importance des enfants et des adolescents dans des ménages monoparentaux. Si dans la pratique traditionnelle, l'option du placement des enfants est souvent envisagée en cas de rupture d'union ou de décès d'un des conjoints, les crises économiques et sociales des dernières décennies (Vandermeersch, 2006) ainsi que la révolution des mentalités conduisent les parents, même seuls, à rejeter l'option du placement et à s'occuper personnellement des enfants. De nos jours, vivre dans une famille monoparentale pour un enfant ou un adolescent africain pourrait être moins dommageable sur le plan affectif et développemental qu'être confié. Car, le degré de prise en charge des enfants et d'attentions qui leur sont accordées dans un ménage varie en fonction du lien de parenté. Il est apparu que les enfants confiés sont moins bien traités que ceux du chef de ménage (Messan, 2006 ; Dabiré, 2006 ; Jonckers, 1997). Dans les familles monoparentales, la présence et l'affection d'un parent, associées au soutien social des autres membres adultes du ménage, réduiraient substantiellement l'impact de l'absence de l'autre parent sur la qualité de la socialisation.

Dans le milieu rural burkinabè, il est plus courant pour les enfants et les adolescents de vivre dans des unités familiales dirigées par des parents biologiques, monogames ou polygames. De telles situations familiales autorisent des interactions plus fréquentes avec les parents sans nécessairement être synonymes d'un accès à un capital social plus utile sur le plan sanitaire. Le faible niveau de scolarisation des parents dans le milieu rural et la difficulté d'accès aux informations et aux connaissances sur les problèmes sanitaires des enfants et des adolescents réduit la portée du gain attendu d'une interaction plus élevée avec les adultes. Par exemple, les adolescents élevés dans le milieu rural en présence des parents ne seront pas aussi bien informés que ceux des villes sur les problématiques liées à leur sexualité. Néanmoins, cette interaction reste utile pour les jeunes et la société : l'avantage d'une présence des parents dans un ménage, aussi bien dans le milieu urbain que rural, se situe dans la possibilité du contrôle social des enfants et des adolescents pour les dissuader de s'engager dans des comportements à risque sanitaire. Des études sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents (Capaldi, et al., 1996 ; Miller et Benson, 2001 ; Juarez et LeGrand, 2005) ont pu démontrer que le contrôle social des parents protège contre l'adoption de comportements sexuels à risque. A ce contrôle social, on peut ajouter le modèle de comportement que les parents en union peuvent transmettre à leur progéniture, et qui forgeront leurs attitudes futures.

L'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) par les Nations unies en 1989 traduit l'intérêt des États membres pour le bien-être et le devenir des enfants et des adolescents. L'intention de la Convention est à tout égard noble dès lors qu'elle incite les États à promouvoir un environnement protecteur du droit des enfants à la survie, à la santé et à l'éducation. Mais l'absence de contraintes imposées aux États dans l'exécution de leurs engagements explique en partie le peu d'avancées réalisées dans la situation des enfants et des adolescents dans le monde, et principalement dans les pays en voie de développement. A titre d'exemple, on sait à travers les rapports des organismes spécialisés des Nations unies que dans les pays de l'Afrique au sud du Sahara, l'état de la santé, de la survie et de l'éducation des enfants et des adolescents reste préoccupant malgré les efforts consentis par les États. La situation économique, l'insuffisance des ressources publiques et les problèmes de gouvernance ont longtemps limité l'action des pouvoirs publics. Dans un tel contexte, la famille reste la source la plus sûre de soutien éducatif, sanitaire, matériel, financier et psychologique. D'ailleurs, la CDE reconnaît et réaffirme en plusieurs de ses articles l'importance du rôle et de la présence des parents dans le processus de leur développement. Malheureusement, de nombreux enfants et adolescents n'ont pas adéquatement accès à cette source de soutien et pourraient être défavorisés sur le plan de la socialisation. Ainsi, la problématique de la socialisation des enfants et des adolescents en Afrique et particulièrement au Burkina Faso mérite d'être repensée au regard de l'implication de la qualité de cette socialisation sur les attitudes et les comportements dans l'adolescence. Dans l'optique d'assurer une meilleure transition des enfants à l'âge adulte, il importe de considérer prioritairement les enfants et les adolescents qui bénéficient d'une faible quantité de capital social et qui sont plus susceptibles d'être défavorisés sur le plan de la socialisation. Il s'agit principalement des enfants et des adolescents orphelins, confiés ainsi que de ceux qui vivent dans des ménages monoparentaux.

La présente description de l'environnement familial aurait pu être menée autrement si des données plus appropriées étaient disponibles. Les Enquêtes démographiques et de santé (EDS) ainsi que l'Enquête nationale sur les adolescents (ENA) n'avaient pas pour but d'opérationnaliser le concept de l'environnement familial. Elles sont limitées à la situation familiale au moment de l'enquête et ne prennent pas en compte les trajectoires familiales antérieures de la personne de moins de 20 ans, le passé conjugal des parents et l'implication des membres de la famille élargie dans la vie des jeunes. Au-delà de ces faiblesses, il convient de reconnaître l'effort consenti ces dernières années pour la saisie de la survie et de la résidence des parents biologiques des personnes de moins de 15 ans dans les EDS. Cette ouverture a été reprise dans l'ENA qui va au-delà en inscrivant le recueil de données sur les parents absents du ménage et sur les figures masculine et féminine dans le ménage. Ces efforts méritent d'être poursuivis par des opérations statistiques plaçant plus spécifiquement les personnes de moins de 20 ans au centre de la collecte des données et opérationnalisant le concept de l'environnement familial.

Bibliographie

- Antoine, P. et Guillaume A., 1986**, " Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : enfants du couple et enfants confiés ", in *Les familles d'aujourd'hui*, Paris, INED (Colloque de l'AIDEL, No. 2, Genève, 1984), p. 289-297
- Berardo, F. M., 1991**, " Family research in the 1980's: Recent trends and future directions ", in Booth, A. (éd.), *Contemporary families: Looking forward, looking back*, Minneapolis: National Council on Family Relations, pp. 1-11
- Capaldi, D. M. et al., 1996**, "Predicting the timing of first sexual intercourse for at-risk adolescent males", *Child development*, Vol. 67, No 2, pp. 344-359
- Chong, E., 2005**, " Analyse des données pour cibler les adolescents les plus vulnérables et identifier leurs besoins ", *Transitions vers l'âge adulte*, Dossier No. 10, 4 p.
- Coleman, J. S., 1988**, " Social capital in the creation of human capital ", *The American Journal of Sociology*, Vol. 94, Supplement, pp. S95-S120
- Dabiré, B., 2006**, " Le sexe et le statut de l'enfant dans le ménage-enfant confié ou enfant du couple-peuvent-ils être des facteurs de discrimination ? ", Communication présentée au Colloque International de l'Association Internationale des Démographes de Langue Française, *Enfants d'aujourd'hui Diversité des contextes Pluralité des parcours DAKAR 9-13 décembre 2002*, 15 p.
- Demo, D. H. et Cox M. J., 2000**, " Families with young children : A review of research in the 1990s ", *Journal of Marriage and the Family*, Vol. 62, No 4, pp. 876-895
- Denis, H., et al., 1994**, " Les enfants de la monoparentalité, hier et aujourd'hui ", *Cahiers Québécois de Démographie*, Vol. 23, No. 1, pp. 53-74
- Elbedour, S. et al., 2002**, " The Effect of Polygamous Marital Structure on Behavioral, Emotional, and Academic Adjustment in Children: A Comprehensive Review of the Literature ", *Clinical Child and Family Psychology Review*, Vol. 5, No. 4, pp. 255-271
- Ferguson, K. M., 2006**, " Social capital and children's wellbeing: a critical synthesis of the international social capital literature ", *International Journal of Social Welfare*, Vol. 15, No. 1, pp. 2-18
- Guiella, G. et Woog V., 2006**, " Santé sexuelle et de la reproduction des adolescents au Burkina Faso: Résultats de l'Enquête Nationale sur les Adolescents du Burkina Faso 2004 ", Occasional Report, New York: Guttmacher Institute, 2006, No. 21
- Hertrich, V., 1997**, " Évolution et dynamique des groupes en pays Boo, au Mali " in Pilon, M. et al. (éd.), *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*, Les études du CEPED, No. 15, Paris, CEPED, pp. 125-144
- Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) et ORC Macro, 2004**, *Enquête démographique et de santé du Burkina Faso 2003*, Calverton, Maryland, USA : INSD et ORC Macro
- Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) et Macro International Inc., 1994**, *Enquête démographique et de santé du Burkina Faso 1993*, Calverton, Maryland (USA) : Macro International Inc.
- Jonckers, D., 1997**, " Les enfants confiés ", in Pilon, M. et al. (éd.), *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*, Les études du CEPED, No. 15, Paris, CEPED, pp. 193-208.
- Juarez, F. et LeGrand, T., 2005**, "Factors Influencing Boys' Age at First Intercourse and Condom Use in the Shantytowns of Recife, Brazil", *Studies in Family Planning*, Vol. 36, No 1, pp. 57-70
- Kawachi, I. et Berkman, L. F., 2000**, " Social cohesion, social capital and health " in Berkman, L. F. et Kawachi I. (éds), *Social epidemiology*, Oxford University Press, Oxford, pp. 174-190
- Lallemand, S., 1993**, *La circulation des enfants en société traditionnelle, Prêt, don, échange*, L'Harmattan, Paris, 224 p.
- Lauras-Locoh, T. et Lopez-Escartin N., 1992**, " Les jeunes en Afrique : enjeux démographiques, enjeux sociaux », *Cahiers Québécois de Démographie*, Vol. 21, No. 1, pp. 29-44
- Lefranc, C. et Thave, S., 1994**, " L'évolution de l'environnement familial des enfants ", *Population*, No. 6, pp. 1297-1320
- Locoh, T., et Mouvagha-Sow M., 2005**, " Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'Ouest ", Communication présentée au XXVème congrès international de la population, Tours, 28 p.
- Llyod, C. B. et Desai S., 1992**, " Children's living arrangements in developing countries ", *Population Research and Policy Review*, Vol. 11, No. 3, pp. 193-216
- McLanahan, S. S. et Bumpass L., 1988**, " Intergenerational consequences of family disruption ", *The American Journal of Sociology*, Vol. 94, No. 1, pp. 130-152
- Marcil-Gratton, N., et al., 2006**, " La démographie de l'enfance : Entre familles et résidences ", Communication présentée au Colloque International de l'Association Internationale des Démographes de Langue Française, *Enfants d'aujourd'hui Diversité des contextes Pluralité des parcours DAKAR 9-13 décembre 2002*, 8 p.
- Marie, A., 1997**, " Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation Citadine ", in Pilon M., Locoh T., Vignikin E., Vimard P. (éd.), *Ménages et familles en Afrique*, Paris, Ceped (Les Etudes du Ceped, no 15), pp. 279-299
- Messan, A., 2006**, " Le placement des enfants dans un contexte de crise au Togo ", Communication présentée au Colloque International de l'Association Internationale des Démographes de Langue Française, *Enfants d'aujourd'hui Diversité des contextes Pluralité des parcours DAKAR 9-13 décembre 2002*, 9 p.
- Miller, B. C. et Benson B., 2001**, " Family relationships and adolescent pregnancy risk: a research synthesis ", *Developmental Review*, Vol. 21, No. 1, pp. 1-38
- Mouvagha-Sow, M., 2006**, " Enfants d'aujourd'hui. Diversité des contextes, pluralité des parcours ", Communication présentée au Colloque International de l'Association Internationale des Démographes de Langue Française, *Enfants d'aujourd'hui Diversité des contextes Pluralité des parcours DAKAR 9-13 décembre 2002*, 12 p.
- Nations Unies, 2007**, *World Population Prospects: The 2006 Revision and World Urbanization Prospects: The 2005 Revision*, <http://esa.un.org/unpp>, <<http://esa.un.org/unpp/p2k0data.asp>> Accès, le 12 septembre 2007

- Noumbissi, A., 2006**, “ Les enfants orphelins et les ménages « élargis » en Afrique du Sud ”, Communication présentée au Colloque International de l'Association Internationale des Démographes de Langue Française, *Enfants d'aujourd'hui Diversité des contextes Pluralité des parcours DAKAR 9-13 décembre 2002*, 15 p.
- Rutstein, S. O. et Kiersten, J., 2004**, *The DHS Wealth Index*, DHS Comparative Reports No. 6, ORC Macro, Calverton, Maryland, 71 p.
- Ryder, N. B., 1978**, “ Modèle de démographie familiale ”, *Bulletin démographique des Nations-Unies*, No 9, pp.44-47
- Souley, S., 1995**, *Les formes d'organisation familiale en milieu urbain africain : Le cas de Bamako au Mali*, Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, 113 p.
- Tichit, C., 2005**, “ La monoparentalité en Afrique. Etude de cas en milieu urbain camerounais ” Communication présentée au XXVème congrès international de la population, Tours, 16 p.
- Vandermeersch, C., 2006**, “ Permanences et changements dans la pratique des enfants confiés au Sénégal sur la période 1986 et 1997 ”, Communication présentée au Colloque International de l'Association Internationale des Démographes de Langue Française, *Enfants d'aujourd'hui Diversité des contextes Pluralité des parcours DAKAR 9-13 décembre 2002*, 14 p.
- Vimard, P. et N'Cho S., 1988**, “ Les noyaux familiaux en Côte d'Ivoire : structures et probabilités de transition ”, in Congrès africain de population, vol. 2, Dakar, UIESP, pp. 59-74.
- Wakam, J., 2005**, “ L'accueil des personnes extérieures au noyau familial au Cameroun en période de crise : évolution et différenciation selon l'environnement et le statut socioéconomique ”, in Vignikin, K. et Vimard P., (éd.) *Familles au Nord, familles au Sud*. Actes des Cinquièmes Journées Scientifiques du Réseau Démographie de l'AUF, Marseille, 23-26 juin 2003. Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, pp. 545-563